



COMPORTEMENT

Je ne suis pas seul quand je prends le bus : j'ai un comportement adapté !

- Je parle normalement (sans cris)
- Je n'embête pas les autres, je ne me mêle pas des histoires des autres
- Je ne dis pas de gros mots, ni d'insultes
- Natel et montre connectée : je ne les utilise pas dans le bus, je ne prends pas de photos et vidéos.
- Je porte mon abonnement pour qu'on le voit quand je prends le bus



ENTRAIDE

J'apporte mon aide à qui en a besoin, je demande de l'aide si j'en ai besoin !

- Je rassure les plus petits
- J'aide les nouveaux et les plus petits au besoin
- Je demande de l'aide si besoin
- J'aide mon voisin à attacher sa ceinture si besoin
- Je parle des problèmes rencontrés dans le bus à un adulte (Chauffeur, parents, TSS, enseignant, service des écoles)



RESPECT

Je traite les personnes autour de moi avec respect, tolérance et gentillesse

- Je respecte et tolère les autres
- Je dis "Bonjour – merci – au revoir"
- Je respecte le chauffeur et ses consignes
- J'arrive quelques minutes avant l'horaire du bus
- Je ne mets pas les pieds sur les sièges
- Je respecte le bus : mes déchets sont mis à la poubelle, je ne colle pas de chewing-gum, je ne dessine pas sur les sièges, etc...



SÉCURITÉ

Ce que je fais peut causer des accidents : je fais attention à ma sécurité et à celle des autres !

- J'attends calmement l'arrêt du bus avant de toucher les portes
- J'entre et m'assieds à la place qui m'a été donnée sans bousculer
- Je ne prends pas d'objets encombrants ou dangereux dans le bus (skis, bobs, luge, vélo, ballon, couteau, etc...)
- Je reste assis : je ne me lève pas, ne cours pas dans le bus
- J'attache ma ceinture et la garde jusqu'à l'arrêt complet du bus

Un mauvais comportement, un acte de violence ou autre incident entraîne des sanctions selon tableau en page 2

SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES DE LA CHARTE PASSAGER

NIVEAU - 1

Manquement aux règles de comportement, respect et sécurité de la charte passager

1. Appel aux parents de l'élève
2. Lettre d'avertissement

NIVEAU - 2


Récidive des règles du niveau 1

1. Convocation des parents et de l'élève
2. Lettre d'avertissement
3. Exclusion de 1 à 5 jours des transports scolaires

NIVEAU - 3

Multi récidive des niveaux 1 et 2
Actes de violence

1. Convocation des parents et de l'élève
2. Exclusion des transports scolaires pour une durée définie par la gravité/récidive.

Lisez la  charte passager
(section «Documents»)

